




Conseil des Parents d'Elèves
des Lycées F. Daguin et M. Dassault
15 rue Gustave Flaubert – BP 60265
33698 Mérignac CEDEX
Tél : 07.67.87.69.98
Mail : dag.das@free.fr
 FCPE Daguin Dassault

RENTREE 2021/2022

Bourse aux livres – Lycée Dassault

Madame, Monsieur,

Votre enfant va faire sa rentrée au lycée Dassault en septembre ou est déjà scolarisé au lycée.

La FCPE Daguin-Dassault vous propose

- L'entraide des parents au service de vos enfants.
- De participer à la vie de l'établissement (Conseils de classe, Conseils d'Administration du lycée, commissions de travail...).

La FCPE s'attache à promouvoir une école laïque, publique et démocratique au service de la formation générale et professionnelle. Aussi, elle souhaiterait vous compter encore parmi ses adhérents.

Tout au long de l'année, nous menons différentes actions comme cette année l'organisation de la collecte solidaire.

Nous vous informons grâce à notre page Facebook FCPE Daguin Dassault et nos bulletins d'information.

Nous sommes disponibles en vous accueillant à nos 2 permanences les lundis et mercredis matin au sein du lycée pour vous apporter notre aide sur la constitution des dossiers FSL (Fonds Social Lycéen), sur la remise des manuels scolaires et pour tout sujet concernant la scolarité de votre enfant.

A noter dans vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE
Conseil local FCPE Daguin Dassault
Lundi 13 septembre à 18H

FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES DES LYCEES DAGUIN ET DASSAULT

dag.das@free.fr ou 07.67.87.69.98

**Cette année, la FCPE vous accueillera dans « les préfabriqués »
au milieu de la cour du lycée DAGUIN**

COMMANDE DES LIVRES : Plusieurs possibilités

- En venant à nos permanences dans « les préfabriqués » au milieu de la cour du lycée Daguin selon les dates et horaires ci-dessous.
- **OU** Par courrier : Conseil local FCPE Lycées F.Daguin et M.Dassault – 15 Rue Gustave Flaubert – BP 60265 – 33698 MERIGNAC Cedex (Envoyez-nous svp un mail avant votre envoi à dag.das@free.fr, nous vous confirmerons la réception de votre réservation.)

Les commandes des livres doivent être impérativement passées avant le 7 juillet pour une livraison en août

Documents nécessaires pour toute commande.

1 - Le bon de commande rempli

2 - Un chèque à l'ordre de FCPE Dassault (ou des espèces) pour les livres « consommables » pour les TP et l'adhésion.

PLANNING 2021-2022

La restitution des livres se fera suivant des règles strictes en respectant les gestes barrière !

Dates de restitution (et) de commande des livres :

Dates	Matin 8H15-12H00	Après-Midi 14H00-17H00
Lundi 21 juin	Restitution livre 2 nd e TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Premières	Restitution livre 2 nd e TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Premières
Mardi 22 juin	Restitution livre 2 nd e TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Premières	Restitution livre 2 nd e TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Premières
Jeudi 24 juin	Restitution livre 1 ^{ère} TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Terminales	Restitution livre 1 ^{ère} TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Terminales
Vendredi 25 juin	Restitution livre 1 ^{ère} TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Terminales	Restitution livre 1 ^{ère} TU (Guide du dessinateur industriel) Commande livres toutes classes de Terminales
Mardi 29 juin	Restitution livres : Terminale TU (Guide du dessinateur industriel), Terminales MELEC, PCEPC, COM (Français, Hist/Géo) Terminale ARCU (Hist/Géo)	
Jeudi 1 ^{er} juillet	Commande livres nouveaux Secondes	Commande livres nouveaux Secondes
Vendredi 2 juillet	Commande livres nouveaux Secondes	Commande livres nouveaux Secondes
Lundi 5 juillet	Commande livres nouveaux Secondes	Commande livres nouveaux Secondes
Mardi 6 juillet	Commande livres nouveaux Secondes	Commande livres nouveaux Secondes

Les Dates de distribution des livres vous seront communiquées lors de votre commande.

BON DE COMMANDE – ADHESION FCPE 2021-2022

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE.....
NOM ET PRENOM DU PARENT ADHERENT
ADRESSE
CODE POSTAL + VILLE.....
N° de téléphone.....
MAIL DU PARENT (en majuscules)

Avez-vous un autre enfant inscrit à Daguin ou à Dassault :

Choisissez le type d'adhésion

- 14.35 € adhésion de base
- 4 € abonnement à la revue des parents
- 3.40€ si vous adhérez déjà dans un autre établissement pour 2021-2022 (justificatif obligatoire)
- 0 € si vous avez déjà un enfant sur Dassault OU Daguin

Souhaitez-vous participer à la vie de la FCPE :

(Entourez votre réponse)

- | | | |
|--|-----|-----|
| Être délégué au conseil de classe | OUI | NON |
| Participer au Conseil d'Administration | OUI | NON |
| Participer aux activités du conseil local | OUI | NON |
| Participer à la Bourse aux livres (bénévole) | OUI | NON |
| Recevoir les informations de l'association | OUI | NON |

CLASSE RENTREE 2021-2022

SECONDE

- GATL
- MELEC
- MRC
- PCEPC
- TU

PREMIERE

- ARCU
- COM
- GA
- MELEC
- PCEPC
- Transports
- TU
- Vente

TERMINALE

- ARCU
- COM
- GA
- MELEC
- PCEPC
- Transports
- TU
- Vente

Section HORLOGERIE

- CAP HO 1^{ère} année
- CAP HO 2^{ème} année
- 1^{ère} BMAHO
- Term BMA HO

Prix des manuels scolaires pour l'année 2021/2022 non connus à ce jour (Nous n'avons pas encore les listes des professeurs). Les prix seront affichés à nos permanences.

Un acompte de 30 euros sera demandé pour toute commande de livres.

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et approuve le règlement Bourse Aux Livres.

Je m'engage à restituer les manuels scolaires en fin d'année.

SIGNATURE :

Cadre réservé à notre association :

<u>DATE</u>	<u>MONTANT VERSE</u>	<u>MODE DE PAIEMENT</u>	<u>N°CHEQUE/N°RECU</u>

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES

L'adhésion :

L'adhésion à la FCPE est obligatoire.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée Daguin et au lycée Dassault, vous ne paierez qu'une seule adhésion.

Si vous souscrivez une adhésion pour un enfant scolarisé dans un autre établissement en 2021/2022, vous paierez une adhésion réduite à 3.40€ à notre conseil local. Un justificatif vous sera demandé.

L'adhésion est déductible des impôts, un justificatif-vous est donné le jour de la remise des livres contre le paiement de votre adhésion.

La bourse aux livres est organisée en 2 étapes :

- **La reprise des livres fournis par notre conseil local en début d'année, la réservation des manuels scolaires et la commande des consommables :**

Les livres doivent être restitués aux dates prévues selon notre planning. La nouvelle commande doit être passée en même temps.

- Les élèves de 2nde TU et 1^{ère} TU doivent venir à nos permanences nous restituer les livres avec leur bon de commande pour l'année suivante accompagné d'un chèque pour l'acompte (ou des espèces) si vous souhaitez commander les livres.
- Les élèves de terminale doivent rendre tous leurs livres en location avant le 29 juin 12H.
- Les nouveaux élèves doivent également venir à nos permanences avec leur bon de commande rempli accompagné d'un chèque si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables.

Les prix des consommables vous seront donnés à nos permanences.

- **Pour valider la commande des livres « consommables » 30 euros d'acompte vous seront demandées. Le solde de la facture sera à régler fin août au moment de la distribution des livres.**

Seul le paiement par chèque libellé au nom de la FCPE Dassault et le paiement en espèces sont acceptés. Notre conseil local peut accorder des facilités de paiement (ex : 3 chèques avec intervalles d'encaissement d'un mois). Vous pouvez aussi demander auprès de l'administration du lycée un dossier d'aide appelé Fonds Social Lycéen (FSL). Le responsable Bourse Aux Livres vous donnera toutes les informations nécessaires. Ce fonds social s'adresse aux familles en difficultés financières. Ces familles peuvent solliciter cette aide pour des dépenses liées à la scolarité comme les livres consommables, les frais de cantine ou les frais de transport.

- **La distribution des manuels scolaires et livres « consommables » (Fichiers d'activités):**

La distribution s'effectue suivant les dates prévues dans notre planning fin août et début septembre.

Aucun livre « consommable » ne sera distribué avant le paiement total de la commande.

En cas d'annulation de la commande vous devez nous en avertir avant le début des distributions fin août. Passé ce délai, les arrhes ne seront plus remboursées.

Si vous ne récupérez pas vos livres aux dates de distribution en Août et si nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, les livres seront considérés comme abandonnés et notre conseil local pourra en disposer à sa convenance.

L'élève s'engage à restituer les manuels scolaires loués en fin d'année.